

Chambre des appropriations pour dix-huit mois (mêlant ainsi une partie de deux années fiscales), je ne chercherai pas à établir des comparaisons sur la question de savoir si les recettes et les dépenses telles qu'estimées concordaient ou à peu près avec les recettes *réelles* et les dépenses *réelles*; cela ne servirait qu'à jeter la confusion dans l'esprit de la Chambre et à nécessiter un exposé du montant des appropriations faites pour chaque 18 mois, et non dépensées à l'expiration de 12 mois, ce qui aurait pour résultat de rendre l'exposé inintelligible. Désormais, comme je viens de le dire, les estimés des recettes et des dépenses devant correspondre, quant au temps, avec les appropriations faites par la Chambre, il sera facile d'établir la comparaison et de mettre à l'épreuve les opinions du Trésorier. J'arrive donc d'abord à l'exposé des recettes et des dépenses pour l'année fiscale qui vient d'expirer. On trouvera les détails dans les comptes publics qui sont entre les mains des honorables membres.

Recettes pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1870.

GOUVERNEMENT DE LA PUISSANCE.

A compte des subsides..... \$ 859,626 40

Retenu par le Gouvernement de la
Puissance..... \$ 99,626 40

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Recettes générales.....	\$ 49,632 53
Bois et Forêts.....	362,868 02
Domaine de la Couronne, Seigneurie de Lauzon, comptes non réglés, Dépôts sur les terres et les bois de construction, Perceptions, etc.....	30,000 35
	\$442,500 90